

Avis de constitution

SOCIETE « MOSCA ACADEMY » en abrégé « MOSCA »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8 E TRANCHE EN
FACE DU COLLEGE SAINTE CAMILLE, Lot 125, Ilot 8

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 19 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MOSCA ACADEMY » en abrégé «
MOSCA »

Objet : ASSISTANCE, AUDIT PLACEMENT DE PERSONNEL, FORMATION, CONSEIL, FINANCEMENT PARTICIPATIF, INCUBATEUR D'ENTREPRISES , RESTAURATION RAPIDE, GESTION DES SERVICES D'ENTREPRISE, PRESTATIONS DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8 E TRANCHE EN
FACE DU COLLEGE SAINTE CAMILLE, Lot 125, Ilot 8

Dirigeant(s) M KOUASSI TITRE DESIRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-05626 du 26/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°69156/GTCA/RC/2023 du 26/09/2023

